Conservatoire
à rayonnement régional
Xavier Darasse
Toulouse

Mise à jour le 05/11/2026

CALENDRIER DES PROCÉDURES D'ADMISSION EN CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

CRR DE TOULOUSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2027-2028

- LYCÉE SAINT-SERNIN

  Filière Instrument

Dates à retenir	2nde option TMD	1ère S2TMD
Du vendredi 8 janvier au mercredi 3 février 2027 midi	- Pré-inscriptions en ligne via le site internet du CRR **et** - Envoi des bulletins scolaires des deux premiers trimestres ou du premier semestre de l'année en cours, au Lycée Saint-Sernin, par courrier électronique : sec1.0310041b@ac-toulouse.fr en indiquant les nom et prénom du candidat et les adresses mail auxquelles devront être adressés les résultats de la commission	
Samedi 23 janvier 2027 (matin)	Réunion d'information lors de la Journée Portes Ouvertes du Lycée Saint-Sernin	
Samedi 20 mars 2027	Tests de Formation Musicale CRR – Site Larrey	
Entre le mardi 30 mars et le vendredi 2 avril 2027	Épreuves instrumentales CRR – Site Larrey	

Formation Musicale : se munir d'un crayon à papier et d'une gomme

Épreuves instrumentales : programme imposé à consulter dans la rubrique « La scolarité \ Inscriptions \ Classes à Horaires Aménagés »
Un accompagnateur du CRR est à la disposition du candidat, mais le candidat peut, s'il le désire, présenter l'épreuve avec l'accompagnateur de son choix.

Les convocations sont adressées par courrier électronique.
Tout candidat absent le jour des tests sera considéré comme démissionnaire.

L'admission est prononcée par une commission mixte réunissant l'établissement partenaire, placée sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie ou de son représentant.

Cette commission prend en compte :
- les résultats obtenus lors des tests d'aptitude organisés par le Conservatoire
- le dossier scolaire
- le nombre de places disponibles

Aucun résultat n'est communiqué par le Conservatoire.
Le résultat définitif est communiqué aux familles par l'Éducation Nationale.

Dans le cas de candidatures multiples, la commission d'admission détermine la discipline dans laquelle le candidat est admis. Le jury étant souverain, cette décision est irrévocable.

Conservatoire
à rayonnement régional
Xavier Darasse
Toulouse

Mise à jour le 05/11/2026

Filière Danse

Dates à retenir	2nde option TMD	1ère S2TMD
Du vendredi 8 janvier au mercredi 3 février 2027 midi	- Pré-inscriptions en ligne via le site internet du CRR **et** - Envoi des bulletins scolaires des deux premiers trimestres ou du premier semestre de l'année en cours, au Lycée Saint-Sernin, par courrier électronique : sec1.0310041b@ac-toulouse.fr en indiquant les nom et prénom du candidat et les adresses mail auxquelles devront être adressés les résultats de la commission	
Samedi 23 janvier 2027 (matin)	Réunion d'information lors de la Journée Portes Ouvertes du Lycée Saint-Sernin	
Jeudi 1er et vendredi 2 avril 2027	Cours et entretiens CRR - Espace Danse, 12 place Saint-Pierre 31000 Toulouse	

Pour prendre connaissance du contenu des tests et des tenues, consulter la rubrique « La scolarité \ Inscriptions \ Classes à Horaires Aménagés » sur le site internet du CRR.

Les convocations sont adressées par courrier électronique.
Les candidats doivent être en tenue pour l'horaire indiqué. Les vestiaires seront accessibles 20 minutes avant l'épreuve.

Tout candidat absent le jour des tests sera considéré comme démissionnaire.

L'admission est prononcée par une commission mixte réunissant l'établissement partenaire, placée sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie ou de son représentant.

Cette commission prend en compte :
- les résultats obtenus lors des tests d'aptitude organisés par le Conservatoire
- le dossier scolaire
- le nombre de places disponibles

Aucun résultat n'est communiqué par le Conservatoire.
Le résultat définitif est communiqué aux familles par l'Éducation Nationale.

Dans le cas de candidatures multiples, la commission d'admission détermine la discipline dans laquelle le candidat est admis. Le jury étant souverain, cette décision est irrévocable.

Conservatoire
à rayonnement régional
Xavier Darasse
Toulouse

Mise à jour le 05/11/2026

Filière Théâtre

Dates à retenir	2nde option TMD	1ère S2TMD
Du vendredi 8 janvier au mercredi 3 février 2027 midi	- Pré-inscriptions en ligne via le site internet du CRR **et** - Envoi des bulletins scolaires des deux premiers trimestres ou du premier semestre de l'année en cours, au Lycée Saint-Sernin, par courrier électronique : sec1.0310041b@ac-toulouse.fr en indiquant les nom et prénom du candidat et les adresses mail auxquelles devront être adressés les résultats de la commission	
Samedi 23 janvier 2027 (matin)	Réunion d'information lors de la Journée Portes Ouvertes du Lycée Saint-Sernin	
Lundi 15 mars 2027	Auditions et ateliers CRR 7 impasse Saint-Aubin 31000 Toulouse	
Mardi 16 mars 2027		Auditions et ateliers CRR 7 impasse Saint-Aubin 31000 Toulouse

Le Conservatoire organise des tests où le candidat devra présenter un programme imposé à consulter dans la rubrique « La scolarité \ Inscriptions \ Classes à Horaires Aménagés »

Les convocations sont adressées par courrier électronique.
Tout candidat absent le jour des tests sera considéré comme démissionnaire.

L'admission est prononcée par une commission mixte réunissant l'établissement partenaire, placée sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie ou de son représentant.

Cette commission prend en compte :
- les résultats obtenus lors des tests d'aptitude organisés par le Conservatoire
- le dossier scolaire
- le nombre de places disponibles

Aucun résultat n'est communiqué par le Conservatoire.
Le résultat définitif est communiqué aux familles par l'Éducation Nationale.

Dans le cas de candidatures multiples, la commission d'admission détermine la discipline dans laquelle le candidat est admis. Le jury étant souverain, cette décision est irrévocable.